

le CeMaphore

bulletin d'information sur la mobilité



- > **Sensibilisation.** A Chaudfontaine des enfants s'investissent en faveur de la sécurité routière
- > **Stationnement.** Dinant veut prendre le taureau par les cornes
- > **Circulation.** A Namur, des samedis sans voiture
- > **Vélo.** Des « knooppunten », ou le réseau cyclable flamand pratique
- > **Mobilité en chiffres.** Quand la sécurité des cyclistes augmente avec leur nombre

> **sommaire**



> Sensibilisation

A Chaudfontaine, des enfants s'investissent pour la sécurité routière

Le Conseil communal des enfants de Chaudfontaine comprend diverses commissions, dont une s'intéresse particulièrement aux aménagements de voirie et à la sécurité routière. Les jeunes élus membres de cette commission sont âgés de 10 ou 11 ans. Logiquement, il a été demandé aux Conseillers en mobilité, membres de la cellule mobilité de Chaudfontaine d'encadrer cette commission. Dès les premiers contacts, les enfants ont exprimé leur volonté d'agir sur les comportements des usagers pour plus de sécurité et de convivialité : modérer la vitesse, respecter les usagers plus faibles, favoriser les déplacements à pied et à vélo, diminuer le stress dans les déplacements, ...

Afin de rencontrer au mieux ces divers objectifs, il a été décidé de réaliser un montage vidéo avec un scénario simple mais pouvant servir de base de discussion pour aborder les différents thèmes cités.

Avec l'appui de la police locale (SECOVA) et l'aide bénévole d'un club local de cinéastes amateurs, les enfants ont élaboré une série de slogans et participé à la réalisation d'un montage vidéo d'une durée de 5 minutes.

Le DVD de ce film a été copié en plusieurs dizaines d'exemplaires. Il est diffusé gratuitement. Il sera notamment utilisé par les policiers calidifontains qui organisent régulièrement des séances d'éveil à la sécurité routière à l'attention de jeunes écoliers. Cette réalisation sert ainsi de base de discussion pour aborder les divers thèmes chers à nos jeunes conseillers communaux. Plusieurs exemplaires du DVD sont disponibles auprès du réseau CeM. Le cas échéant, il peut être copié et utilisé pour d'autres initiatives liées à la mobilité.

Contact : Cellule Mobilité de Chaudfontaine
 Christophe BOUHON, tél. : 04 361 55 52, bouhonchristophe@calidifontain.be
 Stéphane PONCELET, tél. : 04 361 54 76, stephane.poncelet@publink.be
 Michel TERF, tél. : 04 364 22 80, michel.te@skynet.be

> Stationnement

Dinant veut prendre le taureau par les cornes

A Dinant, des horodateurs sont en place depuis longtemps au centre-ville. Peu contrôlés et vétustes, leur effet est faible, voire nul ! Or le respect des règles de stationnement est essentiel pour la dynamique de la ville et en particulier des commerces : ce que rappelle bien entendu le Plan communal de mobilité et son arsenal de mesures.

C'est pourquoi, dorénavant de nouveaux horodateurs remplacent les anciens et un contrôle strict et régulier est mis en place en recourant aux services d'un gestionnaire privé. Pour accompagner cette mesure, la Ville a décidé d'accorder le premier quart d'heure de stationnement gratuit, de créer quelques emplacements supplémentaires dans l'hyper-centre par quelques petits aménagements légers et d'augmenter le nombre d'emplacements gratuits en périphérie, sachant qu'à Dinant, il ne faut guère plus de quelques minutes à pied pour relier ceux-ci aux commerces. Et pour soutenir cette annonce, une campagne d'information a été menée avec la distribution de folders.

> Circulation

A Namur, des samedis sans voiture

D'application depuis juillet, cette mesure vise les deux grands axes commerçants de la corbeille namuroise et est en phase test pour six mois. Fermés au trafic dès le matin en raison du marché hebdomadaire, les rues de Fer et Saint-Jacques l'étaient également l'après-midi. Dorénavant, les rues de l'Ange et Cuvelier le sont aussi. Cette boucle est réouverte à la circulation dès 18h, permettant de charger d'éventuels objets encombrants avant la fermeture des magasins, généralement prévue à 18h30.



Tout cela est bien sympathique, mais comment alors faciliter l'entrée dans la ville et compenser les emplacements de stationnement devenus inaccessibles ? Des navettes gratuites pour tous circulent dans Namur et les deux P+R namurois proposent également la gratuité du combiné : stationnement – navette bus, le tout avec une fréquence de dix minutes.

Cette initiative s'accompagne d'animations diverses afin d'égayer ces « samedis mobiles » et de promouvoir notamment d'autres modes de déplacement. Elle devrait aussi préparer les mentalités à l'instauration d'une zone de rencontre rue et place de l'Ange. A suivre donc.

Contact : Service Mobilité,
Tél. : 08124 60 86-87-88 - mobilite@ville.namur.be.

On le rencontre aussi aux Pays-Bas et en Allemagne. En Wallonie, il est opérationnel dans les cantons de l'Est et dans quelques communes frontalières comme Bassenge, mais d'autres provinces se préparent à le mettre en œuvre.

Pour en savoir plus : <http://www.fietsnet.be>

> Vélo

Les « knooppunten » ou le réseau cyclable flamand pratique

Littéralement « points-nœuds », ce système de fléchage des itinéraires cyclables est simple et ingénieux. Il permet de circuler sans carte sur des milliers de kilomètres. Chaque knooppunt est numéroté et des panneaux y indiquent la direction des knooppunten les plus proches. Ils sont situés à chaque intersection d'itinéraires cyclables.

Pour suivre un itinéraire, une carte n'est plus nécessaire. Il suffit d'emporter avec soi la liste des numéros des knooppunten. Pour établir son itinéraire, après détermination du point de départ et du point d'arrivée en deux clics de souris, la liste des numéros à suivre ainsi que le kilométrage sont générés. Il suffit ensuite de coller cette liste sur le cadre de son vélo. Depuis le 2 juillet dernier, quelque 10 340 kilomètres et 3 629 trajets sont déjà en ligne.

Le concept des knooppunten a été inventé à Genk en 1996 et concerne aujourd'hui tout le territoire flamand.



> Mobilité en chiffres

Quand la sécurité des cyclistes augmente avec leur nombre

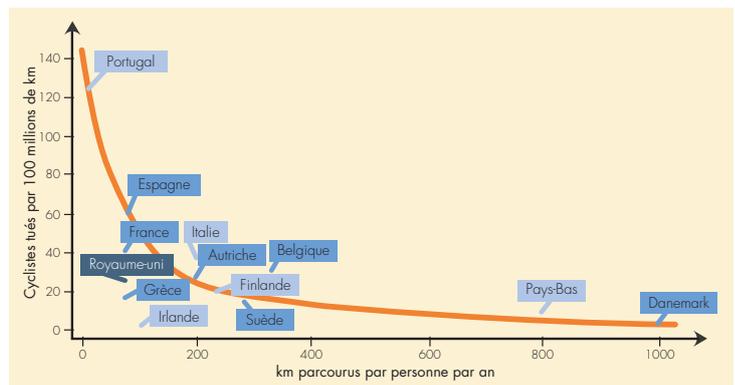
Le thème de la sécurité, qui représente un frein important à l'utilisation du vélo au quotidien, constituait l'un des thèmes en débat au dernier congrès Vélo-city qui s'est tenu à Bruxelles en mai dernier et a déjà été évoqué dans de précédents Cemaphores. A l'heure d'un bilan sur les enseignements de cette manifestation, épinglons ces quelques chiffres qui montrent qu'une augmentation du nombre de cyclistes navetteurs et des kilomètres parcourus induit une diminution du risque d'accidents.

Ils ont été présentés par Chris Pecq, de l'association cycliste britannique CTC. La sécurisation due au nombre¹ s'explique entre autres par le fait que les automobilistes s'habituent (!) à la présence de cyclistes, que davantage d'automobilistes sont eux-mêmes parfois cyclistes et donc susceptibles de mieux comprendre leurs comportements et leurs besoins, enfin par la politique cyclable que cette sécurisation est de nature à générer.

Contact : Michel DESTREE
Tél. : 081 77 30 98, michel.destree@spw.wallonie.be

Pour en savoir plus : <http://www.velo-city2009.com/programme-fr/sessions-sous-plenieres.html>

¹ Cfr également un compte-rendu de la recherche menée dans le cadre du projet SHAPE: Vandenbulcke Grégory, Thomas Isabelle, de Geus Bas, Torfs Rudi, Meeusen Romain, Int Panis Luc, « Mapping bicycle use and the risk of accidents for commuters who cycle to work in Belgium », Transport policy 16 (2009) p. 77-87, Elsevier.



Source : Chris Pecq, Safety in numbers in England, Vélo-city 2009.



> Conseils de lecture

Thierry VILMIN, **L'aménagement urbain en France : une approche systémique pour construire des stratégies d'aménagement durable**, Certu, nouvelle édition 2008. Depuis la première édition de cet ouvrage, le contexte écologique, institutionnel, économique, social de l'aménagement urbain a changé. Cet ouvrage n'est pas un manuel de droit à l'urbanisme, il se propose de contribuer à la compréhension des mécanismes généraux et à la diffusion d'une culture de l'aménagement. L'auteur nous propose une analyse du système urbain dans sa globalité. Cet éclairage donne une compréhension du rôle de la puissance publique dans l'acte d'aménagement.

Systèmes ferroviaires légers : intersections avec les voies routières – Tome 1 : terminologie, réglementation. Certu, 2008.

Au moment où les projets de tram et de tram-train se multiplient, le traitement des intersections routières de ces voies ferrées apparaît comme un élément déterminant au plan de la sécurité comme du niveau de service. Ce premier tome, d'un guide qui rassemblera à terme l'ensemble des recommandations sur les choix des types d'aménagement, propose une terminologie aussi détaillée que possible qui permet de cerner la grande diversité de combinaisons entre matériels roulants, infrastructures et modalités d'exploitation.

Infos : Brigitte Ernon - Gestionnaire
Centre de documentation et de diffusion en mobilité
Tél. : 081 77 31 32
centre-doc-mobilite@spw.wallonie.be
<http://documentation.mobilite.wallonie.be>

> Agenda

Du réseau

- Mars 2010. Démarrage d'un **nouveau cycle de formation de base des Conseillers en mobilité**.

Infos : Bernadette Gany, Tél. : 081 77 30 99
bernadette.gany@spw.wallonie.be
Brigitte Ernon, Tél. : 081 77 31 32
brigitte.ernon@spw.wallonie.be
<http://mobilite.wallonie.be>

Hors réseau

- Le 9 octobre 2009. Colloque de l'Union wallonne des Entreprises : « **Voiture de société et développement durable sont-ils inconciliables ?** », de 8h30 à 14h, à l'Aula Magna, à Louvain-la-Neuve.

Infos : Infos : mobilite@uwe.be
<http://www.uwe.be/mobilite>

- Les 24 et 25 octobre 2009, « **Rendez-vous sur les sentiers** » : activités proposées en Wallonie dans le cadre de la valorisation des sentiers.

Infos : Infos : sylviane.gilmont@sentiers.be
<http://www.sentiers.be>

- D'octobre 2009 à mars 2010, formation « **Think Tram Bus** », 6 journées, à Bruxelles.

Infos : <http://www.stib.be/think-tram-bus.html?l=fr>.

> Humour



Contact :

Réseau des Conseillers en mobilité (CeM)

Bernadette Gany, coordinatrice, tél. : 081 77 30 99
Brigitte Ernon, tél. : 081 77 31 32
Céline Fecci, tél. : 081 77 31 34
Barbara Schwan, tél. : 081 77 31 21
Fax : 081 77 38 22
SPW-Direction de la Planification de la Mobilité
Boulevard du Nord, 8, B-5000 Namur
reseau-cem@spw.wallonie.be
<http://cem.mobilite.wallonie.be>